

Objectifs Tiers Lieu à 6 mois

- Fixés par la mairie -

Aménagement

- Superviser la gestion des espaces au quotidien y compris l'entretien, la sécurité et la rotation des espaces
- Veiller à une flexibilité d'utilisation
- Surveiller l'utilisation des espaces, les taux d'occupation, les commentaires des locataires et les performances financières. Ajuster la stratégie de commercialisation en conséquence.
- Veiller à ce que les besoins de la communauté en matière d'espace soient satisfaits
- Accueillir les utilisateurs
- Gérer le planning de réservation des espaces et les accès

Gouvernance

- Établir un cadre de gouvernance clair qui détaille la manière dont les décisions sont prises, les votes et les responsabilités individuelles.
- Organiser des réunions régulières du collectif pour discuter des orientations stratégiques, des décisions importantes et de la gestion quotidienne
- Clarifier les rôles et les responsabilités de chaque membre du collectif y compris les tâches spécifiques liées à la gestion, à la communication, à la programmation et la maintenance

Modèle économique

- Élaborer un budget annuel pour garantir la viabilité financière
- Superviser les finances du tiers lieu, y compris la collecte des cotisations des membres, la gestion des revenus et le suivi des dépenses
- Définir un modèle économique